



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

Un nouveau fonds pour faciliter le démarrage d'entreprises sur le territoire de la MRC d'Argenteuil

Lachute, le 3 mai 2017 – Bonne nouvelle! Les nouveaux entrepreneurs qui souhaitent créer ou acquérir une entreprise dans la MRC d'Argenteuil pourront bénéficier d'un support technique et financier, sous forme de prêts remboursables allant de 5 000 à 20 000 \$, grâce à la création du Fonds Soutien au Démarrage.

Par la mise sur pied de ce nouveau programme, la MRC d'Argenteuil souhaite pallier au manque de financement disponible pour les nouveaux entrepreneurs et du même coup, faciliter le démarrage de PME souhaitant s'établir sur son territoire. S'inscrivant dans le cadre de la Politique entrepreneuriale 2016-2018 de la MRC d'Argenteuil, le Fonds Soutien au Démarrage comporte deux volets : l'un vise la création ou l'acquisition d'une première ou d'une seconde entreprise, et l'autre concerne la relève d'entreprise. Les dépenses en capital telles que l'achat du terrain, du bâtiment ou de l'équipement, les frais d'incorporation, l'acquisition de technologies ou encore l'acquisition de titres de propriété dans le cas d'une relève d'entreprises pourront notamment être admissibles au fonds.

Selon le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, la création du Fonds Soutien au Démarrage constitue une excellente nouvelle pour la MRC d'Argenteuil qui, jusqu'à ce jour, ne disposait d'aucun programme de prêt spécifique au démarrage d'entreprises : « Ce nouveau fonds permettra de développer l'entrepreneuriat et favorisera la création d'emplois réels et durables dans la MRC, tout en assurant la viabilité du secteur commercial ». Le préfet suppléant et président du comité d'investissement de la MRC, monsieur Carl Péloquin, ajoute que le fonds jouera également un rôle essentiel dans la sauvegarde d'emplois, par le soutien offert aux parties dans le processus de transfert de propriété et de préparation d'une relève adéquate.

Le Fonds Soutien au Démarrage vient s'ajouter aux divers fonds et mesures mis à la disposition des entrepreneurs par la MRC d'Argenteuil: Fonds local d'investissement, Fonds Entrepreneur, Fonds Émergence, Mesure de soutien au travail autonome et Fonds d'investissement en économie sociale. Pour plus d'information sur ces différents programmes, il suffit de communiquer avec le Service de développement économique de la MRC d'Argenteuil au 450 562-8829 ou de se rendre au www.industriellargenteuil.com.

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Dany Brassard

Directeur du Service de développement économique

MRC d'Argenteuil

450 562-8829, poste 2201

dbrassard@argenteuil.qc.ca